

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE DULCI.

VOL. I. LAPRAIRIE, JEUDI, 14 MAI, 1835. N^o. 25.

MELANGES.

LA FEMME EN LOTERIE.

Dans un temps où la manie du jeu est devenue tellement générale, que du plus petit au plus grand chacun se livre avec ardeur aux chances du hasard, et qu'on met en loterie, non seulement de l'argent, des biens, des possessions de toute espèce, mais souvent encore le sort des empires, il peut être curieux de faire connaître une loterie singulière qui eut lieu il y a quelques années.

Une jeune personne annonça dans les papiers publics qu'elle avait pris la résolution de se mettre en loterie. Elle déclara qu'elle avait 32 ans, de l'éducation, des mœurs, et 19,000 thalers (95,000 francs). Une gravure, jointe à cette annonce, faisait voir de très belles formes et une physionomie fort piquante. "Depuis plusieurs années, disait Mademoiselle Fortuna (c'est le nom qu'avait pris la jeune personne), plusieurs partis se sont présentés pour moi; mais mon père a trouvé des objections contre chacun d'eux. Tous paraissant plutôt chercher ma dot que mon cœur, je ne les regrettais point. Un seul était parvenu à m'intéresser sincèrement; mon père l'a congédié comme les autres. Dans ma douleur, je me décidai à ne plus écouter de propositions, et à attendre l'époque où je serais maîtresse de ma main. Mais, dans l'intervalle, mon infidèle se maria sans me consulter. Les époux se présentent en plus grand nombre que jamais, il ne tient qu'à moi de faire un choix parmi eux.— Mais comment reconnaître celui qui mérite la préférence par un amour désintéressé? Désespérant d'y parvenir moi-même, je veux m'en remettre au hasard qui, j'ose le croire, sera dirigé par la Providence. En conséquence je déclare ici que celui qui gagnera le gros lot au prochain tirage de la loterie de Brunswick, sera regardé par moi comme l'époux que le ciel me destine. Mes soins et ma tendresse lui prouveront bientôt qu'il a aussi gagné le gros lot de félicité conjugale. Je ne peux pas me croire plus aventurée qu'une foule de pauvres filles dont les parens disposent journellement par ce qu'il appellent mariages de convenance. Ainsi, je proteste que je suis toute résignée à mon sort."

Le prix du billet était de 16 gros (2 fr. 40 c.) L'originalité de cette annonce, la bizarrerie de la demoiselle, la modicité de la mise, tout devait attirer l'affluence des joueurs. Plus d'un jeune homme prit à lui seul vingt billets; beaucoup de gens ma-

riés en prirent aussi, sans réfléchir à l'embarras où ils se trouveraient si la belle leur était dévoué par la roue de la fortune. De profonds juristes décidèrent, dans plus d'un cercle où l'on agitait la question, que la jeune personne aurait le droit de contraindre le gagnant à conclure le mariage en toute forme, quels que fussent ses engagements primitifs. Au reste, mademoiselle Fortuna écrivit, devenue le sujet de toutes les conversations. Plusieurs de ces nouvelles pour lesquels il n'est point de mystères laissaient entrevoir qu'ils connaissaient la jeune personne, et que, sans leurs discrétions accoutumées, ils la nommeraient à leurs amis. Mais, en attendant, les femmes discouraient avec une excessive amertume sur l'indécence du procédé de mademoiselle Fortuna; les jeunes personnes ne pouvaient entendre parler d'elle sans ronger; et plus d'une vieille fille, après avoir déclaré qu'une pareille effrontée était le scandale du sexe, se promit intérieurement de se mettre en loterie le plus tôt possible. Pendant ces débats, les billets avaient été rapidement enlevés; tous les bureaux étaient à sec.

Enfin arriva le grand jour du tirage de loterie de Brunswick. Un professeur de collège d'une petite ville de Saxe fut l'heureux mortel à qui l'aveugle hasard adjugea la belle inconnue. Le malheureux! il avait joué à la loterie sans savoir ce qu'il faisait un devoir de se mettre à la tête d'une apothicairerie, qui existait avec honneur dans sa famille depuis sept générations. Il avait déjà destiné le comptoir de sa boutique à une jeune personne élevée comme lui dans la pharmacie: bien plus, ils étaient déjà hancés solennellement. Néanmoins, les 16,000 thalers de mademoiselle Fortuna formaient un terrible contre-poids aux sentimens et aux projets antérieurs du tendre mais prétendant apothicaire. Dans sa perplexité, il consulta secrètement quelques-uns de ses amis, et leurs réponses ne firent que la redoubler. Un jour que, tenant son billet à la main, il avait les yeux fixés sur le numéro qui renfermait le secret de sa destinée, il reçut la lettre suivante:

"J'apprends, monsieur, que le sort vous a désigné pour être le compagnon de mon existence. C'est à ce titre que je vous dois déjà la confiance la plus illimitée, et vous allez en avoir une preuve éclatante. Depuis le jour où j'ai mis ma personne et mon bien en loterie, il s'est passé un événement d'une haute importance pour moi. L'homme auquel je fus près, jadis, de donner ma main, a recouvré sa liberté par la mort de sa femme; il n'a point tardé à m'en

donner connaissance, en me protestant que, malgré ses torts apparens, ses sentimens à mon égard, n'avaient point varié. Mon cœur (qui peut répondre de son cœur?) n'a point cessé de lui appartenir. Ce n'est qu'avec lui seul et par lui seul qu'il peut exister encore quelque bonheur pour moi sur la terre. Il ne demande point de dot: il n'accepterait pas un écu, il ne veut que ma personne. Mais, comme ma conscience me défend de porter préjudice à la prosterité, qui, avec l'aide de Dieu, doit sortir de moi, j'appartiens au bien-aimé de mon cœur avec tout ce que je puis posséder en biens meubles et immeubles.

"Voici, monsieur, un aveu bien franc, vous en conviendrez. Cependant si vous plaît de me sommer de tenir la parole que j'ai donnée solennellement dans soixante mille annonces de ma loterie, je la tiendrai, et je suis à vous; mais je ne vous garantis pas que notre ménage ne soit une anticipation de l'enfer. Je ne vous aimerai de mes jours: je ne verrai jamais en vous que le destructeur de ma félicité. Enfin, s'il faut tout vous dire, je ne me résoudrai jamais à accorder à un fabricant de pillules, que je ne connais point, ce que j'ai eu la dureté de refuser à l'aimable et beau jeune homme qui le premier, a fait battre mon cœur.

"Venons au point qui doit être pour vous le point essentiel. Des hommes de loi d'un grand savoir prétendent et soutiennent qu'en vous remettant les 16 gros, prix de votre billet, je serais entièrement quitte envers vous: mais à Dieu ne plaise que je vous donne une aussi triste opinion de ma délicatesse! Je vous offre un dédit de 5,000 thalers en espèces sonnantes. Cette somme peut servir à augmenter le nombre des fioles, qui décoreront votre boutique, et ne vous rendra sûrement pas moins aimable aux yeux de quelque belle de votre endroit. Personne ne prendra plus de part à la prospérité de votre commerce et de votre ménage que votre humble servante FORTUNA."

Le sage apothicaire ne perdit point de temps en réflexions: il fit insérer dans tous les papiers qui paraissent depuis les bords du Rhin jusqu'à ceux de la Vistule qu'il acceptait les 5,000 thalers. Peu de jours après, la somme lui fut remise par une main inconnue.

Veut-on savoir maintenant ce que c'était que cette demoiselle Fortuna et cette loterie sans exemple dans les fastes de l'Allemagne? Trois chevaliers d'industrie avaient supputé qu'une annonce aussi bizarre ne pouvait manquer de leur procurer le prompt dédit de 90,000 billets à un prix assez modéré, et ils s'étaient averti d'avance cent

moyens différens d'é luder la conclusion du mariage proposé. L'événement prouva que ces trois fripons avaient calculé fort juste. Ils recueillirent 144,000 fr., dont un sacrifice de 20,000 les rendit paisibles possesseurs.

PELERINAGE A FERNEY EN 1820.

J'ai été à Ferney, que depuis si long-tems je désirais voir. La route qui y conduit depuis Genève est charmante, bordée de jolies maisons de campagne, de retraites gracieuses et de points de vue si délicieux, que ce n'est qu'aux environs de cette ville qu'on en peut voir de semblables. Au bout d'une fort belle avenue, nous sommes arrivés au château, dont l'architecture n'a rien de bien remarquable. On monte trois marches, on traverse un étroit vestibule, et l'on se trouve dans ce salon qui a reçu tous les beaux esprits, toutes les grandes notabilités européennes, car, ainsi que le disait un homme d'esprit, au tems de Voltaire: *Avoir été reçu à Ferney, c'est acquis un brevet de génie.* Ce salon est loin d'être brillant; quelques mauvais tableaux, une vieille tapisserie rouge, des meubles usés en sont l'ornement. A gauche, nous sommes entrés dans la chambre du grand homme, et j'ai été saisi d'une émotion religieuse; d'un trouble respectueux, en pensant qu'ici ce beau génie avait composé tant d'immortels écrits. Il me semblait y respirer un parfum de gloire et de grandeur. Jamais la vue des palais de Versailles et de Paris ne m'a produit un pareil effet, tant il est vrai que les lieux où habita un grand homme inspirent plus de vénération que ceux où siègent des monarques. Je me rappelai alors la réponse ingénue d'un maître d'auberge chez qui Voltaire venait de descendre. Le bon aubergiste se donnait mille peines pour bien recevoir un hôte aussi illustre, et faisait courir de tous côtés ses garçons. Ceux-ci, de mauvaise humeur, s'écrient: *C'est donc un roi que ce M. de Voltaire? Eh! mes amis, répond leur maître en enthousiasme, il y a douze rois en Europe, mais il n'y a au monde qu'un Voltaire?* Sur l'un des côtés de la chambre s'élève un humble mausolée qu'un sabre autrichien n'a pas respecté. L'épithaphe placée au sommet est une inspiration sublime de l'époux de mademoiselle Varicourt (surnommée belle et bonne par Voltaire). Ces simples mots, *Mon cœur est ici, et mon esprit est partout,* ne renferment-ils pas le plus bel éloge du défenseur des Calas et de l'auteur de Mérope?

Un lit mis au pillage, les portraits de Frédéric, de Catherine, de Lavoisier; un Voltaire à quarante ans, plein de finesse et d'expression, et une foule de silhouettes des grands hommes du tems attirèrent les regards.

La fenêtre de cette chambre donne sur les jardins et un petit bois qui ont éprouvé bien des changemens depuis la mort de Voltaire. Cependant l'on voit toujours une longue et épaisse charmille, où à cinq heures du matin le grand homme venait méditer et déclamer, au moment où il venait de les terminer, quelques scènes de ses tragédies immortelles.

Le jardinier actuel a connu Voltaire quelques années, et nous a raconté avec naturel quelques anecdotes assez peu con-

nues sur l'illustre maître du château. La suivante, qui a eu pour théâtre l'allée de charmille, n'est pas la moins curieuse.

Gibbon étant venu à Genève, et impatient de voir Voltaire, s'empresse de venir demander l'honneur d'être reçu au château. Malheureusement Voltaire était persuadé que l'historien anglais avait écrit contre lui, et il ne veut point le recevoir. Gibbon est au désespoir; il met tout en jeu pour satisfaire son désir, et parvient à toucher un valet, qui, de grand matin, le fait cacher derrière la charmille, où Voltaire ne tarde pas à arriver. Au moment où il passe devant l'endroit que Gibbon a choisi, celui-ci s'é lance à sa rencontre, le contemple attentivement des pieds à la tête, puis s'en va sans proférer un seul mot. Voltaire remonte dans son cabinet, appelle son secrétaire et lui dit: *Vanières, descendez au jardin, vous y trouverez un Anglais auquel vous demanderez douze sous pour avoir vu la bête.* Vanières descend, s'adresse à Gibbon et réclame les douze sous. *Tenez, Monsieur,* dit froidement Gibbon, *en voici vingt-quatre, mais je veux voir la bête une seconde fois.*

Le lendemain il reçut une invitation fort polie pour venir dîner au château. A travers les percées de la charmille, on jouit de la vue la plus admirable qu'il soit possible d'imaginer. Au loin, le Mont-Blanc, couronné de neiges éternelles, s'élève pompeusement au milieu d'une quantité d'aiguilles et de pics bleuâtres, qui semblent placés là comme pour rendre hommage à ce géant des monts. A ses pieds on aperçoit les plaines les plus riantes, les mieux cultivées. Le Rhône, auquel vient se joindre la rivière argentée de l'Arve, s'écoule majestueusement ses flots au milieu des campagnes si belles qui entourent Genève. On aperçoit cette ville se dessiner en amphithéâtre à la tête de ce Léman, que Voltaire aimait, et dont il a dit: *Mon lac est le premier.*

Un vaste parc, peu éloigné du château, était le but des promenades de Voltaire, et sous ces beaux ombrages, traîné dans une étroite carriole par une petite jument noire qu'il affectionnait, il allait se livrer à ses méditations. L'espace qui sépare cette forêt du château, et qui s'élève en pente douce, est planté de vignes, où le grand philosophe ne dédaigna pas de jouer une scène comique que nous a racontée son vieux jardinier.

Le maître de ferme éprouvait une grande difficulté à se procurer des ouvriers savoyards pour le travail de la vigne, car ils étaient si bien endoctrinés par les dévots de leurs villages, qui leur peignaient Voltaire comme un Satan personnifié, que, dès qu'il s'agissait de venir travailler à Ferney, un refus formel était leur réponse. Le maître de ferme, à force de chercher et de payer, en trouva quelques-uns qui consentirent enfin à venir travailler dans ces terres excommuniées. Le bon fermier va parler à son seigneur, et le supplie de ne pas se montrer du côté où les Savoyards sont déjà à l'ouvrage. Voltaire, qui savait très-bien la répugnance que ces pauvres gens avaient à travailler chez lui, tranquillise son maître de ferme, et court se revêtir de son costume de Mahomet, se coiffe d'un gros turban, se drape d'une veste pelisse, présent de Catherine, et, sortant tout d'un coup de la charmille, il se présente aux regards éperdus

des malheureux ouvriers et les apostrophe d'une voix terrible, et les gratifiant des imprecations tragiques les plus remarquables. En apercevant cette grotesque figure, cette haute taille, cet accoutrement infernal, et surtout à l'ouïe de cette voix tonnante, les pauvres diables ne doutent pas qu'ils ont devant eux Lucifer en personne. Une terreur panique les saisit, ils se sauvent dans toutes les directions et ne s'arrêtent qu'à trois lieues de distance. Le lendemain et jours suivans, leur frayeur durait encore si bien, que jamais ils ne revinrent réclamer leurs outils aratoires. Le jardinier n'a pas su nous dire par qui, depuis cet événement, avaient été cultivées les vignes du grand philosophe.

(le Voleur)

LA DIPLOMATIE.

CASSANDRE.— Paillasse mon garçon, puis-que nous sommes sur cette place pour deviser agréablement à seule fin de divertir l'aimable société, ici présente... veuillez avoir celui de me dire ce qu'on entend par le mot diplomatie?

PAILLASSE.— Not' maître rien de plus facile... C.— Dès-lors que c'est facile, Paillasse, expliquez-vous avec facilité.

P.— Voyez-vous: not' bourgeois, un mécanicien a inventé des scies mécaniques qui tranchent toutes seules l'ébène et le bois d'acajou, comme du navet; alors on lui accorde un brevet, un diplôme; si vous aimez mieux et voilà ce qui signifie le mot "diplôme à scie."

C.— Paillasse, mon ami, vous êtes une bête... écoutez-moi... je définis la diplomatie, qui est une des branches les plus conséquentes de la politique, proprement dite, est une chose à l'aide duquel on met dedans, en fait de gouvernement, tous les maïns de l'arouillissement.

P.— Diable, c'est une belle art!
C.— J'dis pds, mais écoutez la suite... Pour lors, Paillasse, supposons une supposition, comme dit M. Brunet dans les Ouvriers... Un banquier qui fait voir des animaux rares et curieux, qui a enfin une ménagerie soignée comme qui dirait la nôtre actuellement, m'emploie, moi, que je suis chargé d'annoncer le spectacle... comprenez-tu?

P.— Allez vot' train!
C.— Pour lors, il vient un finot, comme nous disons nous autres, qui m'enlève la confiance du bourgeois et qui parvient à me supplanter. Eh bien, que feratu, toi, dans l'occasion de la chose.

P.— Dam! si j'étais plus fort, j'elui donnerais une pié.

C.— Dieu Paillasse, que vous avez un mauvais ton! une pille! dites donc une dégelée... Mais ce n'est pas de cela dont il s'agit... Celui qui frappe a tort, et la prudence est la fille de la sagesse... Voilà comment qu'il faut se comporter; montrez-vous grand homme!

P.— Comme y parle l'oulière!
C.— Au moyen de deux vieille fatilles et d'une planche de sapin, vous élevez un tréteau à côté de votre antagoniste... Vous criez à tue-tête que votre confrère banquier n'a pas le sens commun et qu'il ne s'entend pas plus en parade que feu M. Agamnon ne s'entendait à fabriquer des néo-tats... A la fin, votre ancien bourgeois, qui voit que les pratiques n'arrivent plus parce que vous les avez éloignées, met à la porte votre rival et vous reprend.

P.— Ah! ah! je commence à comprendre.
C.— C'est bien heureux... Ce que je viens de te dire, mon ami Paillasse, n'est que relativement...

P.— Relativement à l'Angleterre?
C.— Non, non, relativement à nous autres qui faisons la parade, ici, momentanément... Mais voici des principes de théorie supérieure et administrative... Suis mon raisonnement... Tu as un place qui rapporte pas mal... Tu as

en outre dans une belle hôtel, le garai, le chauffage, l'éclairage, le blanchissage?

P.— C'est gentil!

C.— J'crois ben !... pour lors, tu derds ta place... t'es vexé...

P.— Ya de quoi !...

C.— J'dis pas... mais c'est égal, t'as perdu ta place... faut la retrouver... pour lors tu fais du train... tu écris des brochures...

P.— Si je sais écrire?

C.— Ou tu les fais écrire... ça ne dit rien... on est étourdi de tes bourdonnements... D'abord comme le père AUBRY tu prêches dans le désert. et puis tu finis par assembler quelques badauds... bref, on fait attention à toi... tu acquiers de l'importance, on te l'offre sa place ou toute autre équivalente, et tu acceptes...

P.— Eh ! bien, que di sent alors les frères et amis?

C.— Ce qu'ils dis nt, tu les envoies au diable... mais au résultat, comme il vaut mieux avoir des formes, tu leur expliques que le torrent des passions populaires, joints aux tumultes des erreurs du siècle, qui nous enlèvent de tous côtés, forcent naturellement l'homme qui a du génie et qui lutte péniblement contre la misère... d'ailleurs que les tems ne sont pas arrivés positivement, et puis qu'ensuite vu, en égard, à cause des... par conséquent... Et puis au fait, tu leur diras ce que tu voudras; n'as-tu pas la place?

P.— Mais c'est une défection cela?

C.— Eh non, c'est de la diplomatie!

P.— C'est de l'hypocrisie toute pure.

C.— J dis pas, mais c'est aussi de la pure diplomatie.

P.— En ce cas, comme j'ai de la conscience quoique danquist, je ne serai jamais diplomate.

C.— Pailleasse, mon garçon, vous êtes une bête!

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPAIRIE.

JEUDI SOIR. 14 MAI. 1835.

LA MORT.

La Terre de nouveau se couvre de verdure
Le Soleil, plus ardent, ranime la nature
Les Oiseaux exultent dans le tems des frimats
Sur nos arbres fleuris reprennent leurs ébats.
La Terre quitte enfin sa aspect uniforme
Et chaque objet reprend sa couleur et sa forme
On entend dans les champs, du joyeux laboureur
La voix forte et sonore exprimer son bonheur.
On voit qu'il est heureux de quitter la chaumière,
Où le froid le retint une saison entière.
Content de retrouver sa herse et ses travaux,
Il suit avec gaieté les pas de ses chevaux.
Tout se ranime et prend une nouvelle vie,
L'existence pourtant va nous être ravie!
Tel un arbre arrosé pendant une saison
Promet pour l'avenir une heureuse moisson;
S'il perd son protecteur et la main bienfaisante
Qui donnait à son tronc une eau rafraichissante,
On aperçoit bientôt ses branches dépérir
Et l'arbre entier enfin finit par se flétrir.
De même ce JOURNAL, fils de la confiance,
Se soutint quelque tems par la douce espérance;
Plusieurs cœurs généreux, en lui tendant la main,
Paraissaient lui pr dire un rapide chemin.
Mais qui peut soutenir une feuille naissante
S'il n'a d'un VIL MÉTAL quantité suffisante?
La fortune accessible au commun des humains
Hélas! a fait divorce avec les écrivains.
Ils s'efforcent en vain d'attendrir la cruelle,
Toujours à leurs souhaits elle reste rebelle,
Si quelque bon patrons, ouvrant son coffre-fort
Ne vient les secourir pour maîtriser le sort.

Espérer de trouver un semblable mécène
Était pour ce JOURNAL une espérance vaine,
Aussi, malgré les soins de ses premiers parens,
Le pauvre IMPARTIAL voit ses derniers instans.
Adieu donc, cher lecteur; si ma courte existence
A pu vous procurer la moindre jouissance,
Qu'un soupir de regret, sorti de votre cœur,
Vienne honorer ma chute et plaindre mon malheur.

ARRETE'S dans notre course après un court trajet nous devons des explications aux personnes qui nous ont honoré de leurs souscriptions. Quand nous entreprimes la publication de ce JOURNAL, nous avions la promesse d'être encouragés par les personnes les plus notables de notre Village et des environs; plusieurs d'entr'eux même nous firent espérer un heureux succès pour l'entreprise. Ils ont tenu parole, ils nous ont secondé en tout ce qui était en leur pouvoir et nous les prions de recevoir ici l'expression publique et sincère de notre reconnaissance. Ce n'est pas leur faute si leur nombre est trop peu considérable pour soutenir un JOURNAL.

Animés par l'espoir et de promesses si flatteuse, nous mimés courageusement la main à l'œuvre, quoique nous n'ignorassions pas les difficultés et les épines que nous rencontrerions sur notre route. Le public jugera si nous avons bien ou mal rempli la tâche que nous nous étions imposée, quant à nous, nous avons la consolation de pouvoir nous dire que nous n'avons rien négligé pour nous acquitter des obligations que nous avions contractées, nous avons bien des obstacles à surmonter dans notre entreprise et ils étaient de plus d'un genre; soutenir convenablement le titre que nous avions pris n'était pas la moindre. Dans un pays divisé entre deux partis bien distincts, le champ de bataille est naturellement établi dans les journaux; aussi dès qu'une nouvelle feuille parait sur l'horizon, tout le monde demande quel couleur elle a arborée, chacun voudrait qu'elle prit place dans ses rang et s'il est trompé dans son attente, un sourire ironique et presque de mépris, contractant ses lèvres, est l'agréable et seule réponse qu'il fait à une demande d'abonnement. Nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs des tribulations que nous vous éprouvées à ce sujet, mais il n'était pas dans nos principes de rien changer au plan que nous avons adopté. Nous avons pensé qu'assez de journaux s'occupaient de politique et s'étaient constituées les défenseurs de l'un ou de l'autre parti et, en partant de là, nous avons naturellement espéré que nous pourrions réussir en traitant des sujets étrangers à la politique du pays. Nous nous disions que les esprits fatigués de s'occuper continuellement de graves discussions, ne seraient pas fâchés pour se d'lasser, de se reporter de tems en tems sur des objets d'une autre nature. L'homme aime le changement; c'est un axiome aussi vieux que le monde! pourquoi, disions-nous, les graves politiques, après avoir lu les journaux auxquels ils sont abonnés et qui prêchent dans leurs sens, pourquoi ne prendraient-ils pas plaisir à lire une anecdote intéressante, un article sur les Sciences, ou l'Agriculture? voilà quels étaient nos raisonnemens. Avons nous rendu notre JOURNAL assez intéressant pour qu'il pût servir de distraction à ses lecteurs ou bien des esprits sont-ils trop sérieusement occupés les malheureuses dissensions qui divisent le pays pour faire attention à aucun autre sujet, c'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider, néanmoins il en est de notre entreprise comme de beaucoup d'autres: après y avoir consacré notre tems et nos veilles après y avoir sacrifié beaucoup d'argent (en égard à la fortune de celui qui le fournissait) nous sommes obligés de l'abandonner.

Qu'on n'aille pas croire qu'aucun sentiment ressemblant au dégoût entre pour rien dans la résolution que

nous avons prise de terminer par ce numéro notre carrière de journaliste. Tout au contraire ce travail nous plaisait beaucoup et nous explorions avec plaisir le champ qui nous était ouvert, malgré les épines qu'on y rencontre quelquefois. Les occupations de l'homme de lettres ont un charme particulier et qu'on chercherait vainement dans toute autre profession. C'est un travail qui délasse et distrait des chagrins de cette vie est remplie. La Poésie surtout élève l'âme et la transporte souvent dans un monde idéal qui nous cache pour un moment celui où nous vivons. C'est long avec regret que nous abandonnons des occupations qui nous plaisaient mais, nous le répétons, nous y sommes forcés par la nécessité la plus impérieuse et par les raisons que nous avons donnéer plus haut.

Nous remercions sincèrement Messieurs du Clergé qui ont bien voulu nous encourager, nous nous souviendrons toujours de leur exactitude et du zèle qu'ils ont mis à nous secourir. Nous prions également nos Abonnés de Montréal de Québec et des Campagnes d'agréer l'expression de notre reconnaissance et l'assurance des regrets que nous éprouvons en les quittant. Quant à Messieurs nos Agens et autres personnes qui ont bien voulu nous aider de leurs bons offices, nous conserverons une éternelle gratitude du zèle et de l'empressement qu'ils ont mis à nous obliger. Puisse-t-il être en notre pouvoir de leur rendre un jour la pareille.



ATTENTION!!!

CE JOURNAL en mourant laisse un pauvre EDITEUR
Sans place, ni ressource et sans nul protecteur,
Le public l'a jugé: s'il l'a trouvé capable
De remplir quelque emploi, quelque charge honorable
Un homme généreux, venant à son secours,
Peut-être assurera le bonheur de ses jours.

Le Brick PROCRIS ayant fait voile de Poole, port de mer du Comté de Dorset, (Angleterre) est arrivé à Québec le 5 courant, et a apporté les papiers de Londres du 29 mars derniers.

La nouvelle la plus intéressante, pour notre pays, est l'interpellation qui fut faite le 23 par M. Hume, à l'effet de savoir si les bruits qui couraient que le vicomte Canterbury s'était excusé d'aller au Canada, étaient fondés. M. Peel répondit que, par suite de quelque indisposition sérieuse, survenue dans la famille du noble vicomte, il était probable qu'il refuserait de partir; mais qu'il n'avait aucune raison politiques dans cette circonstance.

Lord John Russel fit dans la chambre des communes le 27 Mars une esquisse de sa motion sur la réforme de l'Eglise Irlandaise, qui devait être portée devant la chambre le 30. Son intention était de proposer que la chambre se format en comité dans le dessein de considérer l'opportunité d'appliquer tout le surplus du revenu de l'Eglise d'Irlande, qui ne serait pas nécessaire à l'érection ou à la réparation des églises ou au soutien de ses membres à l'instruction religieuse et morale de toutes les classes de Chrétiens.— MINERVE.

L'on dit que Son Excellence doit ouvrir l'hôpital de Marine, sous la surintendance d'une commission de trois messieurs, le BLUE STORE, quai du Roi, tant peu propre pour un hôpital d'émigrés, à l'approche de la saison rigoureuse, par suite du manque de cheminées, etc. L'on doit nommer un médecin-inspecteur et un assistant à la surintendance de l'hôpital de Marine. Si malheureusement une nouvelle invasion du coëra survenait, les malades seraient transportés au hangar bleu, et l'hôpital de Marine servirait d'hôpital pour les polériques.— GAZETTE DE QUÉBEC.

Le premier bâtiment de commerce venant d'Europe a mouillé Samedi matin (le 2 mai) de bonne heure en haut de l'Isle aux Grues à deux lieus enbas de la station de quarantaine, et fut aussitôt annoncé dans la ville. Une dépêche télégraphique fut reçue vers dix heures en ces mots:—

« Arrivé à la station le brick WILLIAM ASH, venant de Bordeaux en France, parti le 20 mars, aux ordres du capitaine; a essuyé des retards par suite de beaucoup de glaces, tant sur le golfe que sur le fleuve; n'a pas aperçu d'autres bâtimens.— *IBID.* »

L'ARMEE.— La première division du 32^e de ligne qui stationne à Québec depuis cinq ans, doit partir pour Montréal sur le premier ou le second bateau à vapeur. Le 66^e de ligne devait quitter Kingston pour Québec, vers le 26 d'Avril.

M. le colonel McDougal, du 79^e montagnards, qui se retire de l'armée, après un service si long et si zélé, a cédé, Mercredi dernier, le commandement de son régiment à M. le Major Cameron.— *IBID.*

UN INCENDIE éclata Samedi matin (2 Mai) vers quatre heures, dans la maison habitée par M. F. Cauchon, forgeron, et appartenant à M. Pierre Drolet, aubergiste, située rue Saint-Roch, faubourg Saint-Roch. La partie inférieure de la maison était occupée comme boutique, et la partie supérieure comme logement. Quelques minutes plus tard on aurait à peine pu sauver la vie des personnes, les flammes d'en bas coupant tout moyen de sortir. La maison voisine des héritiers St-Germain fut endommagée. Rien n'était assuré chez M. Drolet; la maison de Baillargé l'était au montant de £50.— *IBID.*

INCENDIE D'ASTREUX.— Le feu éclata hier au matin au soulon vers une heure du matin dans une maison à deux étages, occupée par une famille du nom d'O'Brien, et appartenant à M. Curten, arrireur, dans laquelle est péri le frère de M. O'Brien, jeune homme d'environ dix-neuf ans. La famille s'est sauvée en se jetant du haut du second étage. Le premier étage n'était occupé par aucune personne. De là le feu se communiqua à la maison voisine appartenant à une personne du nom de Brunelle, à celle de Blais, battelier, de Curten, de Quinn, St. Hilaire, Wilson et autres. Le nombre des propriétés consumées monte à onze, outre trois qui ont été démolies.— *CANADIEN* du 4.

NOYE.— Le 2 du courant, près du Quai des Indes, dans une crevasse, l'enfant de M. Chs. Vallée, Maître Tonnellier de la Basse-Ville.— *IBID.*

VOLS.— Une tentative audacieuse de vol eut lieu hier vers 6 heures de l'après-midi, dans la librairie de M. M. Neilson & Cowan. Un homme y étant entré saisit à la gorge un jeune commis qui la gardait, en le menaçant de l'étrangler s'il criait. Heureusement que le jeune homme réussit à s'échapper des mains du scélérat et courut au secours, sur quoi celui-ci s'évada. La nuit dernière, on a essayé à forcer les contrevens.

Nous apprenons aussi, mais sans détails, que l'Eglise du Château Richer a été volée la nuit dernière, au montant, nous rapporte-t-on, de £100.— *CANA. BELL* du 6.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

ENTRÉE EN DOUANE.

4 mai, brick PROCRIS, Arnold, 1^{er} avril, à H. Lemesurier & Cie, en lest; 3 passagers de chambre; pilote, P. Lapointe.

— Barque BEAUFORT, Neile 21 mars de Londres; à —; 1 passager de la chambre; pilote, C. Vocelle.— A vu beaucoup de glace à environ 40 mille S. S. E. du Cap Rosier.— Sept bâtimens étaient pris dedans.

Le GREAT BRITAIN, vedaus à Québec, fut aperçu long. 20, par PROCRIS.

Le RED BREAST, Lovell, pour Québec, a été expédié en Douane il y a eu huit jours Samedi dernier, et chargé par Tucker et Laurie.

VAISSEAUX CHARGEANT POUR DIFFERENS PORTS.

- 20 avril—Goëlette MARY ANNE, Allard, pour Halifax, au quai de M^cCallum, par Wm. Pryor
30 — Goëlette MARIE VIRGINIE, Vignau pour Halifax, au quai des Indes, par R. Peniston.
2 mai—Goëlette PRINCESS ROYAL, Joncas, pour Michiramichi, au quai des Indes, par Rodger, Dean & cie.
4 mai—Goëlette MARIE MARGUERITE, Carbonneau, pour Halifax, au quai de M^cCallum, par Aylwin & Wood.
— Navire MALABAR, Frobisher, pour Liverpool, par George Black.

LES NOMS DES VAISSEAUX SUIVANS SONT ANNONCÉS MONTANT LA RIVIERE.

- 8 mai, Barque SALUS, 9 avril de Newcastle à Wm. Price & Cie.
— EUPHROZINE, 9 avril de Bridge Water, cargaison, briques, à H. Lemesurier & Cie.
— Brick ESQUIMAUX, 25 avril de Terneuve, cargaison rum, à M. Dunscomb et deux autres vaisseaux dont les noms ne sont pas encore connus.

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE.

Québec, 6^e Mai, 1835.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF de faire la nomination suivante, savoir:—

JOSEPH BABY, Gentilhomme, pour être Notaire Public dans cette Province.

DECES.

Décédé.— En cette Paroisse, le 3 du courant, Dame MARIE-ANNE DORÉ épouse de Mr. ALEXIS BRECHU, Cultivateur de cette Paroisse. Elle était âgée d'environ 42 ans.

— En la Paroisse de St. Edouard, le 10 du courant, à l'âge d'environ 42 ans, M. JAMES WOOLRICK, ci-devant de Montréal et depuis plusieurs années résidant dans la dite Paroisse, et Greffier de la Seigneurie St. George. Il laisse une épouse, deux enfans et un grand nombre de parents et amis pour déplorer sa perte.

AVERTISSEMENTS.

LE JEUNE BARONETTE

OU LE

YOUNG BARRONETTE.

SUPERBE ETALON de RACE METIS avantageusement connu par les beaux Poulins qu'il a déjà produit, sera à l'usage des Juments pendant la saison et se tiendra dans l'Ecurie du Soussigné au VILLAGE DE LAPRAIRIE tous les jeurs de la semaine, excepté le JEUDI et VENDREDI qui se trouvera au Village de St. Philippe, aux Ecuries de FREDERIK SINGER, Ecuyer, pour le même usage.—

Ce CHEVAL, est âgé de SEPT ANS, réunis toutes les qualités désirable dans un ETALON, il a obtenu le premier prix à l'inspection d'Agriculture pour le Comte de Lacadie. Il a été engendré par le fameux CHEVAL le VIEUX BARONETTE.

Pour faciliter les Cultivateurs, l'on prendra en paiement toutes sortes de Grains ou Foins, après les Récoltes.

Les prix seront modérés en s'adressant à J. M. A. RAYMOND.

Laprairie, 16 Avril, 1835.

ATTENTION!!!

NOUS prions Messieurs nos ABONNES qui n'ont pas encore payé le premier trimestre de leur Souscription à L'IMPARTIAL de vouloir nous le faire parvenir avec le montant du second commencé le 26 FEVRIER dernier. Nos SOUSCRIPTEURS de Montréal pourront faire leur paiement dans les mains de M. BENJAMIN STARNES, Ecuyer Marchant, près du Marché-Neuf, vis-à-vis la Maison neuve de M. RASCO.

Laprairie, 12 Mars, 1835.

AVIS.

A VENDRE à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquireur, UNE TERRE situ e dans la Paroisse de St. Isidore, une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa deventure sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant résigné la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modérée et proportionnée au nombre de jeunes gens qui se réuniront.
Laprairie, 11 decembre.

LES PERSONNES, à qui le Soussigné a prêté des LIVRES, sont instamment priés de les lui faire parvenir le plutôt qu'il leur sera possible.
N. D. J. JAUMENNE.

A VENDRE.

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpœna, Règles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage de Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbeaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.
Laprairie, 11 decembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jendis

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDIS soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d. dix lignes et au-dessous 3s 4d et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer.